

Article

« Les relatives en français de Montréal »

Claire Lefebvre et Robert Fournier

Cahier de linguistique, n° 8, 1978, p. 273-294.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/800069ar>

DOI: 10.7202/800069ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LES RELATIVES EN FRANÇAIS DE MONTRÉAL¹

1. Introduction

1.1 *Sujet*

Dans cet article, nous étudions les relatives restrictives à tête nominale ou pronominale² en français de Montréal. (1) est un exemple de relative à tête nominale et (2) est un exemple de relative à tête pronominale.

(1) *mes anciennes amies avec qui j'allais plus à l'école puis que je voyais plus*³ (54.176)

(2) *avec celle avec qui j'arrivais* (54.178)

Nous nous proposons de voir ce que ces données suggèrent pour la théorie linguistique, notamment au sujet du statut des mots WH et de l'insertion lexicale. Nous proposons également une adaptation des règles de Kayne (1975b) aux données du français de Montréal.

-
1. Nous remercions Colette Dubuisson, Paul Hirshbuler, Gillian Sankoff, John Goldsmith, Judith McA'Nulty, Richard Kayne et Yves-Charles Morin pour leurs commentaires et suggestions sur une version préliminaire de ce travail. Nous remercions Gillian Sankoff et Henrietta Cedergren de nous avoir permis de travailler sur leur corpus du français de Montréal. Pour une description de ce corpus, voir G. Sankoff, D. Sankoff, S. Laberge, M. Topham (1976).
 2. Pour une analyse des relatives sans tête, voir M. Niéger et M. Paradis (1975).
 3. Les numéros identifiant les phrases correspondent au locuteur et à la page où se trouve la phrase dans la transcription du corpus Sankoff-Cedergren. Les phrases non identifiées ont été construites par nous.

Les données qui ont servi de base à l'analyse sont celles du corpus Sankoff-Cedergren sur le français parlé à Montréal. Nous avons complété les données empiriques par nos intuitions. Nous avons exclu les relatives temporelles et locatives du type (3) et (4).

(3) *ça va être la première fois que je fais ça* (87.31)

(4) *une place que j'aimerais rester c'est à Québec* (23.16)

parce qu'elles se distinguent à plusieurs égards des autres relatives, même si en surface elles semblent se comporter comme les autres relatives restrictives⁴.

Nous supposons que la configuration des relatives restrictives est celle de (5).



Nous adoptons les règles syntagmatiques de base suggérées par Bresnan (1972) et Chomsky (1973).

- (6)
- P → COMP P¹
- P¹ → SN SV
- COMP → Δ ± WH

1.2 Approche générale

Dans le français de Montréal nous trouvons des relatives dont la forme correspond à celle du français dit standard et d'autres

4. J. Ross (1967) a déjà suggéré que le type de relative exprimé en (3) ne constitue pas une relative comme les autres, étant donné que le nom tête du SN relativisé ne peut être pronominalisé. En français, les relatives construites à partir de syntagmes adverbiaux comme en (3) et en (4) ne semblent pas se comporter tout à fait comme les autres relatives. Nous comptons approfondir ce point dans un travail ultérieur.

dont la forme correspond à celle du français dit populaire. Les versions a) et b) de (7) à (12) illustrent ce fait.

- (7)a *la seule affaire dont je me souviens beaucoup* (87.77)
 - b) *les batteries là qu'on se sert pour faire marcher les automobiles* (30.26)
- (8)a *c'était le milieu dans lequel j'étais habitué de vivre* (53.104)
 - b) *c'est une revue qu'il y a aucune annonce dedans* (30.47)
- (9)a *le système d'éducation sur lequel l'enseignement des jésuites était basé* (81.106)
 - b) *c'est un conducteur que je me fierais plus dessus* (96.757)
- (10)a *les garçons avec qui j'avais affaire pour les réclamations* (9.515)
 - b) *j'ai une de mes amies que je suis amie avec elle depuis l'âge de 11 ans* (67.549)
- (11)a *un milieu complètement différent du mien auquel j'avais pas été habitué* (76.144)
 - b) *c'est un petit gars que n'importe qui s'adaptait à lui* (51.135)
- (12)a *ceux pour qui j'ai du respect*
 - b) *ceux que j'ai du respect pour eux autres* (69.259)

Notre description considère les phrases (a) et (b) de la série (7) à (12) comme faisant partie d'un même système et non comme appartenant à deux systèmes différents. Les règles sont donc formulées de manière à rendre compte de ces deux types de phrase par un seul ensemble de règles. Notre justification pour l'adoption d'un tel point de vue vient du fait que dans la communauté il y a des gens qui utilisent les deux formes à l'intérieur d'un même style/contexte. Ainsi l'informateur numéro 67 a produit les phrases (a) et (b) dans une même séquence de discours et rien ne laisse croire à une motivation pour un changement stylistique.

- (a) *ça dépend du groupe qu'on tombe dedans* (67.348)
- (b) *il allait voir toutes ses soeurs à qui il avait pas parlé de l'année* (67.354)

Cette variation se manifeste aussi dans (c) et (d) :

- (c) ... avec l'ère dans laquelle on vit (67.268)
 (d) j'ai une de mes amies que je suis amie avec elle depuis
 l'âge de onze ans (67.549)

Si l'on considère ces dernières comme relevant de deux systèmes distincts, nous devons interpréter le passage de l'une à l'autre de ces formes, à l'intérieur du discours d'un individu, comme un changement de code. Or nous ne croyons pas que cette interprétation soit exacte. Il nous faut donc postuler que les deux formes possibles de relative en français de Montréal⁵ appartiennent à un même système à l'intérieur duquel on permet la variation.

- 1.3 Nous proposons donc trois règles pour rendre compte des relatives restrictives à tête nominale ou pronominale en français de Montréal.

- Déplacement de l'élément +WH
- Insertion de QUE
- Insertion et supplétion lexicale

2. Déplacement de l'élément +WH

Les phrases du type (a) de la série (7) à (12), par exemple (8a) résultent de l'application du déplacement de l'élément +WH, forcée par la présence de l'élément +WH dans la relative, et les phrases du type (b) de la même série, par exemple (8b), résultent de l'absence de déplacement due à l'absence d'élément +WH dans la

5. Si nous limitons géographiquement notre analyse à la communauté linguistique de Montréal, ce n'est pas parce que les formes (b) des phrases (7) à (12) ne se rencontrent pas ailleurs que dans cette communauté (P. Guiraud (1966) et P. Cannings (ms) citent des phrases similaires pour la France), mais parce que nous croyons que c'est par le biais d'une analyse de communauté que nous pouvons justifier notre analyse des versions (a) et (b) comme faisant partie d'un seul système.

relative. Nous postulons que la présence contre l'absence d'élément +WH dans la relative est due à un choix qui s'opère sur le plan lexical entre des $Pro_{[\pm WH]}$ et non sur le plan des règles de base.

Nous postulons également que pour ce qui est des relatives restrictives, les $Pro_{[+WH]}$ ne peuvent être insérés que dans un syntagme prépositionnel.

Nous postulons donc une règle du type (13) par laquelle l'élément 5 de la description structurale est amené dans le Δ du COMP⁶.

(13)	SN -	[Δ - WH] -	Q -	P +	$Pro_{[+WH]}$	⁷	
		comp	comp				
	1	2	3	4	5		obl →
	1	5	3	4	ϕ		→

Kayne (1975b) permet à un $Pro_{[+WH]}$ d'être inséré dans n'importe quelle position. Par une règle de déplacement, un $Pro_{[+WH]}$ est amené dans le Δ du COMP pour ensuite être effacé s'il n'est pas précédé d'une préposition. En (14) on trouve la règle d'effacement du Pro (Relative NP deletion) de Kayne (1975b), p. 41).

(14)	[NP [NP - WH] X]	
	NP comp comp	
	1 2 3 4	
	1 ϕ 3 4	obl →

6. Notons au passage que le transport du $Pro_{[+WH]}$ dans le Δ du COMP est obligatoire pour les relatives, mais facultatif pour les interrogatives. Les phrases suivantes sont grammaticales en français de Montréal :

Tu lui as parlé de qui ?
Tu est allé avec qui ?
Tu dis quoi ?

7. La variable Q utilisée dans la règle (13) réfère à n'importe quoi, sauf à ce qui est contenu dans la description structurale de la règle. Cette variable suggérée en particulier par J.R. Vergnaud, M. Halle et A. Prince pour la phonologie a été empruntée à la phonologie pour la syntaxe par C. Dubuisson (1975).

Étant donné que le pronom relatif ne se manifeste en surface que lorsqu'il est précédé d'une préposition et que de ce fait il n'y a pas d'évidence accessible à celui qui apprend la langue, pour un déplacement d'un élément +WH vers le COMP, lorsque cet élément +WH est en position sujet ou objet, nous suggérons une solution selon laquelle un Pro_[+WH] ne peut être inséré lexicalement dans une relative restrictive que sous le noeud SP, ne permettant ainsi le déplacement du mot WH que pour les syntagmes prépositionnels⁸. Nous n'avons alors pas besoin d'une règle qui éliminera le pronom relatif s'il n'est pas précédé d'une préposition⁹.

Si notre position est correcte, à savoir qu'un mot +WH ne peut être généré à l'intérieur d'une relative dans la position sujet et objet, et que avec Chomsky (1965) nous acceptons que les règles de base sont libres de contexte, nous sommes amenés à la conclusion que le trait [+WH] est un trait qui appartient au lexique et non aux règles syntaxiques de base.

-
8. Selon cette analyse il n'est pas possible de "générer" un pronom relatif dans une phrase passive dont la structure de base serait celle que proposait Chomsky (1957 et 1965). En effet, dans les structures de base proposées par Chomsky pour le passif, la préposition *par* n'est pas dominée par le même noeud que le SN pronom ; si donc un pronom relatif ne peut être inséré que dans l'environnement d'une préposition, il n'est pas possible d'en insérer un dans les constructions passives dont la description correspond à celles préconisées par Chomsky. Par ailleurs, les structures de base proposées pour le passif par Freidin (1975) et Bresnan (1976) d'une part, et par Keenan (1975), Langacker et Munro (1975) et Wasow (1976) d'autre part, permettent l'insertion lexicale d'un pronom relatif. En effet, pour ces auteurs, les phrases passives sont générées telles quelles dans la base de sorte que le pronom se trouve dominé par le même noeud que la préposition *par*, ce contexte permettant l'insertion d'un Pro_[+WH].
9. L'analyse proposée suggère que l'insertion lexicale n'est pas libre de contexte. Voir J. Goldsmith (1975, p. 45-46) pour une solution qui ne contraint pas l'insertion lexicale.

3. RÈGLE II : Insertion de QUE.

Nous allons maintenant passer à une autre règle : celle qui rend compte du QUE complétif dans le français de Montréal.

Kayne suggère que toutes les phrases enchâssées conjuguées en français sont introduites par un QUE complétif. Selon son analyse les seuls cas systématiques où QUE soit absent d'une phrase enchâssée conjuguée sont les phrases interrogatives et relatives¹⁰.

Kayne (1975b, p. 43) cite les exemples suivants (15 à 20).

- (15) *on ne sait pas où elle habite*
- (16) *dis-moi avec qui je dois parler*
- (17) *je me demande quand elle a pu partir*
- (18) *la fille avec qui tu parlais s'appelle Marie*
- (19) *la table sur laquelle tu es assis appartient à Jules*
- (20) *le problème dont il est question est important*

Pour les données de Kayne, les pronoms relatifs et interrogatifs apparaissent donc comme étant en distribution complémentaire avec le QUE complétif. Kayne postule donc, d'une part, une règle d'insertion de QUE obligatoire pour les phrases enchâssées conjuguées, afin de tenir compte de la généralité des faits qu'il observe et, d'autre part, il postule une règle qui efface le QUE complétif quand le Δ du COMP est non nul, c'est-à-dire quand il est occupé par un pronom relatif. Ces deux règles sont représentées en (21) et (22) respectivement.

10. Kayne (1975, p. 43) note également que *comme*, *si* et *quand* ne prennent pas QUE sauf sous la coordination. Il cite les exemples suivants (*ibid.*) :

- a) *quand elle joue aux cartes et qu'elle réfléchit à l'avenir*
- b) *si tu vas au cinéma et que tu restes longtemps.*
- c) *comme il n'a pas de fric et qu'il en a drôlement besoin*

Kayne explique l'absence de QUE dans ces environnements comme devant être attribuée à "some marginal rule specific to the lexical stems in question".

(21) règle d'insertion de QUE (Kayne 1975b, p. 49)

$\pm WH \longrightarrow que / NP V_t$

(22) élision de QUE (Kayne 1975b, p. 48)

[A	que]	
COMP		COMP		
1	2			
1	\emptyset	$\xrightarrow{\text{obl}}$		

Condition : A non nul

L'application de ces deux règles rend compte des phrases (15) à (20). si QUE n'est pas éliminé, il est transformé en QUI devant un verbe. Cette règle est représentée en (23). (Pour une discussion sur la forme de cette règle, voir Kayne 1975b, p. 38.)

(23) QUE \longrightarrow QUI : X que V Y

1	2	3	4	\longrightarrow
1	qui	3	4	

Regardons maintenant les données du français de Montréal et voyons en quoi elles diffèrent de celles analysées par Kayne. Premièrement, en français de Montréal le QUE complétif n'est pas en distribution complémentaire avec les pronoms relatifs. Il apparaît facultativement en surface quand le Δ du COMP est non nul. (24) est un exemple d'une relative, (25) d'une interrogative indirecte, et (26) d'une interrogative directe¹¹.

(24) *c'est la seule avec qui que je parle à cette heure (63.45)*

(25) *ça dépend avec qui que je suis (100.181)*

(26) *qui qui vient ?*

Deuxièmement, lorsque le Δ du COMP est nul - c'est-à-dire pour les relatives construites à partir d'un Pro_[-WH] -, la présence de

11. Notons au passage que *dont* est le seul pronom relatif qui ne peut apparaître avec QUE.

¹¹*la fille dont que je te parle*

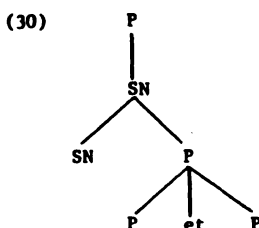
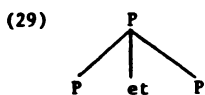
QUE est facultative dans les coordonnées à partir de la deuxième coordonnée. Ainsi on trouve des phrases comme (27) et (28). Dans (27) la deuxième coordonnée n'est pas introduite par un QUE.

(27) *Un jeune qui va se présenter, puis il a de la misère à parler, (...) il annonce pas très bien* (30.44)

Dans (28) la deuxième coordonnée est introduite par un QUE mais la troisième ne l'est pas.

(28) *Un gars qui aime travailler là-dessus, qui aime travailler dans la crasse puis il aime pas être dérangé, d'accord* (6.495)

Ouvrons ici une parenthèse pour expliquer l'analyse des données pour les phrases coordonnées. À priori, d'un strict point de vue syntaxique une phrase non introduite par un QUE complétif ni par aucun subordonnant est une phrase indépendante, et si elle est coordonnée, on sera porté à l'analyser comme coordonnée à un noeud P plus élevé dans l'arbre, comme dans (29), et non comme coordonnée à la relative comme dans (30).



Afin de vérifier à laquelle de ces deux structures les phrases du type (27) et (28) appartiennent, nous avons analysé l'intonation de chacune des phrases relatives coordonnées par un coordonnant et dont la coordonnée était introduite par un QUE, ainsi que les phra-

ses présumées relatives reliées à une autre phrase par un coordonnant sans que cette dernière ne soit introduite par QUE¹². En comparant les contours d'intonation des deux types de phrases, il devient très facile de discriminer les coordonnées à la relative des coordonnées à un noeud P supérieur dans l'arbre : les coordonnées à la relative reproduisent la même intonation que la relative elle-même et l'amplitude des deux débuts de phrases est à peu près la même. Ce type d'intonation est représenté en (31). Les coordonnées à un noeud P plus élevé dans l'arbre débutent avec une amplitude élevée au lieu de redescendre comme celle des coordonnées à la relative. La phrase (32) est un exemple de ce type.

(31) *Y'en a d'autres qui maintiennent leur idées puis ils
Le font pareil (25.438)*

(32) *Y'en a deux qui ont passé, pi il étaient en Ungava (2.1339)*

Ces données montrent que QUE n'est pas obligatoire à partir de la deuxième coordonnée. Mentionnons en passant que ce n'est pas que dans les relatives qu'on constate l'absence de QUE à partir de la deuxième coordonnée. H. Cedergren et A. Giacomi (ms) ont constaté ces faits dans leur étude sur la coordination des phrases enchâssées. Ils apportent les exemples suivants à partir du même corpus.

(33) *non c'est parce qu'ils ont quarante-cinq ans puis ils
veulent pas les employer hein... (66.704)*

(34) *il faut pas que ça dégèle pis ça regèle de nouveau (10.900)*

(35) *ben quand je me levais le matin il était parti pi quand
je revenais pis je me recouchais le soir il était pas
revenu (117.399)*

Ces données suggèrent donc qu'une règle d'interprétation sémantique, forcée par l'intonation, décode les phrases coordonnées comme appartenant à l'une ou à l'autre des structures (29) et (30).

12. Nous sommes redevables à Malcah Yaegar de la transcription détaillée de l'intonation de ces phrases.

Pour résumer les données, QUE apparaît obligatoirement en surface dans la première coordonnée et dans une relative non coordonnée à la condition qu'il ne soit pas précédé d'un pronom relatif¹³. Ailleurs, il apparaît facultativement. On peut imaginer plusieurs solutions pour rendre compte de ces faits.

Première solution

Postuler deux règles du type de celles de Kayne ; la première une règle obligatoire d'insertion de QUE, telle que (36).

$$(36) \text{ -Wh} \xrightarrow{\text{obl}} \text{QUE}$$

Comme cette règle serait obligatoire, elle s'appliquerait également aux coordonnées. Une règle d'éllision devrait alors éllider facultativement le QUE dans la deuxième ou la troisième coordonnée, ce qui nous forcerait à permettre l'éllision de QUE même quand le Δ du COMP est nul.

Deuxième solution

Postuler une règle d'insertion de QUE obligatoire dans la première coordonnée et facultative dans la deuxième. Cette solution requiert également une règle d'éllision facultative du QUE dans l'environnement d'un pronom relatif.

Troisième solution

Postuler une règle d'insertion de QUE facultative dans la deuxième et troisième coordonnée et dans l'environnement d'un pronom relatif et obligatoire quand le Δ du COMP est vide. Cette règle est plus économique mais trop spécifique.

13. Une phrase du type suivant est possible et tout à fait grammaticale en français de Montréal : *l'homme j'ai vu*. Pour l'instant, nous croyons que l'absence de QUE en surface dans ce contexte est due à une règle phonologique d'éllision de [k] et non à la non-insertion ou à l'éllision de QUE au niveau syntaxique. L'éllision phonologique de QUE dans les complétives a été proposée par G. Sankoff, R. Sarrasin, H. Cedergren (1971). Nous nous proposons de vérifier cette analyse à l'aide des données du QUE complétif apparaissant dans les relatives.

Quatrième solution

C'est celle que nous adoptons.

Postuler une règle d'insertion de QUE facultative partout du type (37).

$$(37) \text{-Wh} \xrightarrow{\text{opt}} \text{QUE}$$

Ainsi la règle permettrait de générer toutes les phrases relatives avec ou sans QUE. Les phrases pour lesquelles QUE doit obligatoirement apparaître en surface et dans lesquelles QUE n'aurait pas été inséré, seraient filtrées par un filtre du type (38)

$$(38) * \left[\begin{array}{c} \text{SN} \\ \text{SN} \end{array} \left[\begin{array}{c} \left\{ \text{SN} \right\} \\ \text{P} \left\{ \text{CL} \right\} \end{array} \right] \text{X} \right] \text{P} \text{SN}$$

qui empêcherait la co-occurrence de deux SN, le deuxième appartenant à une phrase enchâssée, et la co-occurrence d'un SN et d'un clitique. Ainsi dans (39) le QUE est facultativement inséré et les deux phrases résultantes sont grammaticales.

- (39)a) *L'homme avec qui j'ai travaillé*
 b) *L'homme avec qui que j'ai travaillé*

Dans (40) le QUE est facultativement inséré, mais le filtre empêche que la version (a) ne soit générée.

- (40)a) **L'homme j'ai vu¹⁴*
 b) *L'homme que j'ai vu*

4. Insertion et supplétion lexicale

Nous suggérons maintenant une manière d'analyser les syntagmes prépositionnels contenus dans une relative et à partir desquels la relative est formée. SP se réécrit Pré + Pro. Les prépositions s'organisent en 4 groupes :

14. Voir note 13.

- 1) sur, sous, dans
- 2) pour, contre, avec
- 3) à [-datif], de
- 4) à [+datif]

Les pronoms qui seront les compléments de ces prépositions sont affectés des traits [\pm Wh] et [\pm animé]. Pour les fins de la discussion qui suit nous avons besoin de pronoms définis par trois combinaisons de ces traits, comme nous l'illustrons ci-dessous (41).

$$(41) \quad \text{Pré} + \left\{ \begin{array}{l} \text{Pro} \left[\begin{array}{l} + \text{Wh} \\ \pm \text{animé} \end{array} \right] \\ \text{Pro} \left[\begin{array}{l} - \text{Wh} \\ - \text{animé} \end{array} \right] \\ \text{Pro} \left[\begin{array}{l} - \text{Wh} \\ + \text{animé} \end{array} \right] \end{array} \right\}$$

Au moment de l'insertion lexicale, Pro $\left[\begin{array}{l} +\text{Wh} \\ \pm\text{animé} \end{array} \right]$ sera lexicalisé par lequel (utilisé ici comme prototype de n'importe quel Pro $_{[+\text{Wh}]}$) ; il subira la règle de déplacement de l'élément Wh (voir notre règle 1) produisant ainsi des phrases du type (7a), (8a), (9a).

Pro $\left[\begin{array}{l} -\text{Wh} \\ -\text{animé} \end{array} \right]$ ne sera pas lexicalisé étant donné qu'en français la forme forte des pronoms personnels ne peut être utilisée pour référer à des inanimés en position autre que sujet et objet¹⁵. La phrase (42) est non grammaticale.

(42) **la table que j'ai mis le livre sur elle*

La phrase grammaticale correspondant à (42) est (43).

15. Pour nous, un pronom personnel [-animé] ne peut apparaître dans sa forme forte que pour la position sujet et possiblement pour la position objet direct. Considérez les phrases suivantes :

- a) *elle (la table), elle est belle*
- b) **elle (la table), je l'ai vue*
- c) **je l'ai mis sur elle (la table)*

Des faits similaires sont notés par Kayne (1975a, p. 86).

(43) *la table que j'ai mis le livre dessus*

Pour expliquer l'agrammaticalité de (42) et la grammaticalité de (43), nous suggérons une règle de supplétion lexicale qui transformera la forme faible d'une préposition en sa forme forte si son complément n'est pas lexicalisé au moment de l'insertion lexicale. La forme forte de sur est dessus, de dans : dedans, de pour : pour, de avec : avec, etc.

Ainsi :

- (44) *c'est une revue qu'il y a aucune annonce dedans* (30.47)
- (45) *y'a des choses là qu'ils parlent dedans là, aujourd'hui* (16.437)
- (46) *des phrases qui ont pas de bon sens, qu'il y a même pas de verbe dedans* (24.421)
- (47) *Les auto-neige là qu'ils mettent plusieurs passagers dedans* (108.426)
- (48) *un interrupteur qu'ils pesaient dessus* (13.86)
- (49) *une terre que personne restait dessus* (24.287)
- (50) *il y avait la Royal Air Force que je travaillais pour* (24.421)
- (51) *La compagnie que je travaillais pour, c'était Donely* (37.110)
- (52) *je me serais marié, oui, avec la celle que je me suis marié avec* (114.227)

Les prépositions à [-datif] et de, s'effaceront automatiquement parce qu'elles n'ont plus de complément. Ainsi on obtient :

- (53) *les batteries là qu'on se sert pour faire marcher les automobiles* (30.26)
- (54) *le gars que je pense, là, il est bien le fun.*

Dans le cas d'un Pro $\begin{bmatrix} -Wh \\ +animé \end{bmatrix}$ on remarque le même type de construction, donc des constructions où l'on peut postuler qu'il y a eu supplétion lexicale. Le Pro $\begin{bmatrix} -Wh \\ +animé \end{bmatrix}$ peut cependant se manifester en surface. Considérez les paires de phrases suivantes (55 à 57).

- (55) a) *le gars que je travaillais pour lui*
 b) *le gars que je travaillais pour*
 (56) a) *c'est un conducteur que je me fierais plus sur lui*
 b) *c'est un conducteur que je me fierais plus dessus* (83.215)
 (57) a) *j'ai une de mes amies que je suis amie avec elle depuis l'âge de 11 ans* (67.549)
 b) *je me serais marié oui avec la celle que je me suis marié avec* (114.227)

On peut donc postuler que pour les Pro $\begin{bmatrix} -Wh \\ +animé \end{bmatrix}$ la règle d'insertion lexicale traduisant Pro $\begin{bmatrix} -Wh \\ +animé \end{bmatrix}$ en *lui, elle, etc.*, est optionnelle. Si l'insertion lexicale a eu lieu, on obtient la version (a) de la série (55) à (57). Si l'insertion lexicale n'a pas eu lieu, la préposition se trouve alors sans complément et la règle de supplétion lexicale doit être appliquée. La version (b) de la série (55) à (57) est alors obtenue.

Considérons maintenant le cas de la préposition à [+datif] et de son complément Pro $\begin{bmatrix} -Wh \\ +animé \end{bmatrix}$. La phrase (58) est grammaticale alors que (59) ne l'est pas.

- (58) *Le gars que je lui ai dit de venir*
 (59) **Le gars que j'ai dit de venir*

Pour obtenir (58), Pro $\begin{bmatrix} -Wh \\ +animé \end{bmatrix}$ a été lexicalisé en *lui* et la règle de placement de clitique a eu lieu obligatoirement. Pour (59), le Pro $\begin{bmatrix} -Wh \\ +animé \end{bmatrix}$ n'a pas été lexicalisé, la règle de supplétion lexicale s'est appliquée. Ces faits montrent que l'insertion lexicale pour Pro $\begin{bmatrix} -Wh \\ +animé \end{bmatrix}$ doit avoir lieu pour permettre la cliticisation du pronom qui assurera la grammaticalité de (58). Nous postulons donc une règle d'interprétation sémantique qui filtrera une phrase dont la description contient une préposition à [+datif] dont le complément n'a pas été lexicalisé¹⁶. Selon cette analyse, (60) serait dérivé de (61) et non pas de (62).

16. Mentionnons que si le placement de clitique dans le cas d'un à [+datif] est obligatoire dans les relatives, les clitiques en...

- (60) *Le gars que je te parle*
 (61) *Le gars que je te parle de Pro*
 (62) *Le gars que je parle à Pro*

Considérons maintenant les phrases suivantes :

- (63) *Le gars que je lui ai tiré dessus*
 (64) *Le gars que je lui ai rentré dedans*

16. ... et y ne peuvent apparaître dans les phrases relatives pour la variété de français que nous étudions. En effet, dans les phrases simples, en et y alternent avec SP[Pré + SN] alors que dans les relatives, seule la deuxième formule est possible. Considérez les paradigmes suivants :

- A.a) *J'ai mis le livre sur la table*
 b) *J'ai mis le livre dessus*
 c) *J'y ai mis le livre*
 d) **J'y ai mis le livre sur la table*
 e) **J'y ai mis le livre dessous*
 f) *la table sur laquelle j'ai mis le livre*
 g) **la table sur laquelle j'y ai mis le livre*
 h) *la table que j'ai mis le livre dessus*
 i) **la table que j'y ai mis le livre*
- B.a) *je parle de cette personne*
 b) *je parle d'elle*
 c) *j'en parle*
 d) **j'en parle de cette personne*
 e) **j'en parle d'elle*
 f) *la personne de qui / dont je parle*
 g) **la personne de qui / dont j'en parle*
 h) *la personne que je parle*
 i) **la personne que j'en parle*

Les versions (a) de A et B contiennent un SP du type Pré + SN. Les SP de (b), (f) et (h) sont du type Pré + Pro, et celui de (c) sont du type ProSP (syntagme prépositionnel pronom, suivant l'analyse de Kayne 1975a, p. 105 et suiv.). L'agrammaticalité des versions (d), (e) et (g) témoigne du fait que Pré + Pro et ProSP sont mutuellement exclusifs. Cela implique donc un choix entre les deux épellations possibles de SP. Dans les phrases simples, les trois types de SP sont possibles comme en témoignent les versions (a), (b) et (c) de A et B. Dans les phrases relatives, seule l'épellation Pré + Pro est acceptable. En effet, les versions (h) de A et B sont grammaticales, mais les versions (i) sont non grammaticales. L'analyse détaillée de ces faits dépasse le sujet de cet article. Nous tenions cependant à les mentionner parce qu'ils posent un problème pour l'analyse des clitiques.

Si nous acceptons l'assertion de Kayne (1975a, p. 155) selon laquelle *lui* est exclusivement clitique des syntagmes prépositionnels contenant un *à* [+datif], la présence du clitique *lui* dans (63) et (64) vient d'un SP contenant un *à* [+datif] en l'occurrence *à lui* apparaissant à un moment donné dans la dérivation de ces deux phrases. (63) et (64) seraient donc dérivés de (65) et (66) respectivement.

(65) *Le gars que j'ai tiré sur* $_{SP} [à\ lui]$

(66) *Le gars que j'ai rentré dans* $_{SP} [à\ lui]$

La reconstruction du SP *à lui* pour ces deux phrases est justifiée par la grammaticalité de (67) et (68) respectivement.

(67) *Le gars à qui j'ai tiré dessus*

(68) *Le gars à qui j'ai rentré dedans*

Après l'insertion lexicale, *sur* et *dans* n'ont pas de complément puisque le SP est tel qu'il est décrit en (69) et non tel qu'il est représenté en (70)

(69) [*à* + *lui*]

(70) $_{SP} \left[\left\{ \begin{array}{l} \text{sur} \\ \text{dans} \end{array} \right\} + \text{lui} \right]_{SP}$

Donc *sur* et *dans* sont éligibles pour la règle de supplétion lexicale dans cet environnement et ils la subissent obligatoirement. Donc la dérivation pour (63) est telle qu'elle est décrite en (71).

(71) *Le gars* $_P [j'ai\ tiré\ sur\]_{SP} [à\ lui]$ supplétion lexicale
Le gars $_P [j'ai\ tiré\ dessus\]_{SP} [à\ lui]$

Après le placement de clitique et l'insertion de QUE on obtient (63).

(63) *Le gars que je lui ai tiré dessus*

Dans la variété de français que nous décrivons, (72) et (73) sont grammaticales.

(72) *le gars que j'ai tiré dessus*

(73) *le gars que j'ai rentré dedans*

La grammaticalité de (72) et de (73) semble contredire les deux derniers points que nous venons de développer à savoir que, premièrement, le Pro $\left[\begin{smallmatrix} -Wh \\ +animé \end{smallmatrix} \right]$ complément de \bar{a} [+datif] doit être lexicalisé pour permettre une règle de placement de clitique obligatoire dans ce cas, et que, deuxièmement les structures de base pour (63) et (64) soient respectivement (65) et (66).

Nous allons voir que la grammaticalité de (72) et (73) ne contredit pas ces deux assertions. En effet, nous postulons deux structures de base différentes, l'une contenant un SP du type (69) et l'autre contenant un SP du type (70). Ces deux structures sont représentées en (74) et (75) respectivement.

(74) *le gars COMP j'ai tiré sur* $_{SP} [\bar{a} \text{ lui}]_{SP}$

(75) *le gars COMP j'ai tiré* $_{SP} [\text{sur lui}]_{SP}$

La différence entre (74) et (75) dépend du noeud où est attachée la préposition *sur*. En (74), *sur* est attaché au verbe, et en (75), *sur* constitue la préposition du SP. Les phrases du paradigme (76) sont donc dérivées à partir de (74), et les phrases du paradigme (77) sont dérivées de (75).

(76)a) *le gars à qui j'ai tiré dessus*

b) *le gars que je lui ai tiré dessus*

(77)a) *le gars sur qui j'ai tiré*

b) *le gars que j'ai tiré sur lui*

c) *le gars que j'ai tiré dessus*

(77a) témoigne de la légitimité de (75) comme structure sous-jacente possible. (77c) est le résultat de la non-application de l'insertion lexicale du Pro $_{[-Wh]}$, ce qui force l'application de la règle de supplétion lexicale transformant *sur* en *dessus*.

Il nous reste maintenant à rendre compte des relatives construites à partir de la position sujet et objet. Au début de cet article, nous avons postulé que l'insertion d'un mot [+WH] ne pourrait avoir lieu que dans l'environnement d'une préposition. Ce qui implique que dans l'environnement -Pré on ne peut avoir qu'un Pro_[-WH]. Les relatives construites à partir de la position sujet et objet ne peuvent donc contenir qu'un Pro_[-WH]. En français de Montréal on trouve les formes de surface telles que (78) à (83) pour les relatives construites à partir de la position sujet et objet. (78), (79) et (80) contiennent un clitique sujet ou objet, (81), (82) et (83) ne contiennent pas de clitique sujet ou objet.

- (78) *c'est une femme du foyer (...) qu'elle nous avait fait la classe* (2.65)
- (79) *c'est une femme qu'elle a de grandes qualités* (Yvon Deschamps)
- (80) *l'homme que je l'ai vu¹⁷*
- (81) *l'homme que j'ai vu*
- (82) *le genre de pièces qu'ils présentent là, c'est pas aussi joual qu'au canal 10* (76.22)
- (83) *les gens qui emploient le joual, ils sont plus naturels en soi* (25.568)

Nous expliquons ces faits en généralisant le cas de l'insertion lexicale facultative des Pro_[-WH] à tous les environnements. Nous avons déjà montré qu'il est pertinent que soit facultative la règle d'insertion lexicale pour les Pro_[-WH] dans l'environnement

17. La présence du clitique objet dans la relative ne nous apparaît pas tout à fait naturelle. Il est à noter que le corpus ne contient aucun exemple de ce genre. Mentionnons également que (78) est le seul cas clair du corpus (i.e. notre sous-échantillon du corpus) où il y ait un clitique sujet dans la relative. Il s'y trouve peut-être d'autres cas mais ils ne sont pas dépitables à cause de la chute du /l/ dans les pronoms et articles (voir G. Sankoff et H. Cedergren, 1971) qui fait que qui et qu'il(s) sont tous deux prononcés [ki].

d'une préposition. Pour ce qui est des environnements autres que Pré, Pro_[-WH] en *elle*, *lui*, etc., permet l'application de la règle de placement de clitique ; ces faits sont observables dans les phrases (78), (79) et (80). La non-lexicalisation du Pro_[-WH] implique que le placement du clitique ne peut avoir lieu. D'où (81), (82) et (83).

Claire Lefebvre
Robert Fournier

RÉFÉRENCES

- Bresnan, J. (1972), *Theory of Complementation in English Syntax*, Cambridge, Mass., M.I.T. (thèse non publiée).
- (1976), *Towards a Realistic Model of Transformational Grammar*, Cambridge, Mass., M.I.T. (polycopié).
- Cannings, P. (s.d.), *Towards an Understanding of "Popular" French - A Case Study form Relativization*, Indianapolis, Indiana University (polycopié).
- Cedergren, H. et A. Giacomi (s.d.), *Pi, et pi ... pi que à Montréal* (non publié).
- Chomsky, N. (1957), *Syntactic Structures*, La Haye, Mouton.
- (1965), *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, Mass., M.I.T. Press.
 - (1973), "Conditions on transformations" dans S.R. Anderson et P. Kiparsky, *A Festschrift for Morris Halle*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- Dubuisson, C. (1975), *Les Transformations radicales et préservatrices de structure en Français*, Montréal, Université de Montréal (thèse de doctorat).
- Freidin, R. (1975), "The analysis of passive", *Language*, 51 : 384-405.
- Goldsmith, J. (1975), "French causatives, the constituent constraint, the specified subject constraint and traces", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, 5 : 27-55.

- Guiraud, P. (1966), "le Système du relatif en français populaire", *Langages*, 3 : 40-48.
- Kayne, R. (1975a), *French Syntax*, Cambridge (Mass.) et Londres, M.I.T. Press.
- (1975b), "French Relative QUE", *Recherches linguistiques*, n^{os} 2 et 3, Paris, Université de Vincennes.
- Keenan, E. (1975), "Some universals of passive in relational grammar", *CLS*, 11 : 340-352.
- Langacker, R. et P. Munro (1975), "Passive and their meaning", *Language*, 51 (4).
- Niéger, M. et M. Paradis (1975), "l'Interrogation indirecte", dans *Recherches linguistiques à Montréal*, 4 : 91-116.
- Ross, J. (1967), *Constraints on variables in syntax*, Cambridge, Mass., M.I.T. (thèse de doctorat).
- Sankoff, G. et H. Cedergren (1971), "les Contraintes linguistiques et sociales de l'élision du /l/ chez les Montréalais", *Actes du XIII^e Congrès international de linguistique et de philologie romane*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Sankoff, G., R. Sarrasin, H. Cedergren (1971), *Quelques considérations sur la distribution sociolinguistique de la variable QUE dans le français de Montréal*, Sherbrooke, ACFAS.
- Sankoff, G. et al. (1976), "Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale", dans *La Socio-linguistique au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, "Cahier de linguistique", n^o 6, p. 85-126.
- Wasow, (1976), "Transformations and the lexicon", Exposé donné à la *Irvine Conference on Formal Syntax*.